



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : [secretariat.cdt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdt80@gmail.com)

<https://www.cdt80.com>

---

## **LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS**

### **Echelon Départemental**

### **Règlement**

---

#### **Article 1 : Conditions de participation**

Le championnat de France vétérans est réservé aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours.

Chaque participant doit être en mesure de prouver sa licenciation avec certificat médical.

#### **Article 2 : Echelons**

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional, lui-même qualificatif pour l'échelon national.

Chaque échelon prend la responsabilité de sa compétition.

Chaque échelon comporte quatorze catégories (7 pour les dames et 7 pour les messieurs) :

##### **DAMES**

- Vétérans V40-V45 : âgées de 40 à 49 ans
- Vétérans V50-V55 : âgées de 50 à 59 ans
- Vétérans V60 : âgées de 60 à 64 ans
- Vétérans V65 : âgées de 65 à 69 ans
- Vétérans V70 : âgées de 70 à 74 ans
- Vétérans V75 : âgées de 75 à 79 ans
- Vétérans V80 : âgées de plus de 80 ans au 1er janvier de la saison en cours

##### **MESSIEURS**

- Vétérans V40-V45 : âgés de 40 à 49 ans
- Vétérans V50-V55 : âgés de 50 à 59 ans
- Vétérans V60 : âgés de 60 à 64 ans
- Vétérans V65 : âgés de 65 à 69 ans
- Vétérans V70 : âgés de 70 à 74 ans
- Vétérans V75 : âgés de 75 à 79 ans
- Vétérans V80 : âgés de plus de 80 ans au 1er janvier de la saison en cours

**La catégorie à laquelle appartient le joueur ou la joueuse est inscrite sur la licence.**

Les joueurs ne peuvent évoluer que dans leur propre catégorie.

#### **Article 3 : Droits d'inscription**

Chaque saison, tout joueur licencié désirant participer au championnat vétérans doit acquitter, lorsqu'il s'engage, un droit d'inscription forfaitaire à chaque échelon pour lequel il est qualifié.

Pour l'échelon départemental, le droit d'inscription demandé pour chaque participant est de 8 Euros.

#### Article 4 : Déroulement de la compétition départementale

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable et le juge-arbitre de la compétition mettent en place une formule adaptée et des parties de classement seront organisées pour dégager un classement final.

#### Article 5 : Qualification pour l'échelon régional

La participation à l'échelon départemental le 07/12/2025 à FLIXECOURT est obligatoire (sauf dispense accordée par la Commission Sportive) pour la qualification à l'échelon régional, sauf pour les catégories non organisées par les départements.

L'échelon régional du Championnat de France Vétérans se déroulera le dimanche 01/02/2026 à VALENCIENNES ( 59) lui-même qualificatif pour l'échelon National qui se déroulera du 04 au 06 Avril 2026 à ( lieu non encore désigné)

A l'échelon régional, le nombre de qualifiés dépend du nombre d'inscrits par département.

